

REPUBLIQUE DU BURUNDI

*Conseil National pour la
Défense de la Démocratie*

REPUBLIKA Y'UBURUNDI

*Inama y'Igihugu
Iigwanira Demokarasi*



CABINET DU PRESIDENT

7 août 1995

COMMUNIQUE N°24

Le CNDD regrette que les Ministres de la Défense tanzanienne et burundaise aient conclu un accord sur la conquête d'une zone tampon au Burundi sans que les Forces pour la Défense de la Démocratie (FDD) n'y soit associés.

Le CNDD rejette donc toute responsabilité d'obstacles éventuels aux troupes de ces deux ministres dans le cas où la conquête en question s'opérerait dans des zones déjà contrôlées par les FDD.

Cette zone tampon serait destinée à accueillir les réfugiés burundais. Une bonne chose en soit mais qui, en aucun cas, ne doit se réaliser au détriment des forces démocratiques.

Pour le CNDD,
Jérôme NDIHO
Porte Parole.